CEREMONIE DES VŒUX 2025
Dimanche 12 janvier 2025

Discours de Mme Patricia Brémond
Maire de Marvejols

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les autorités civiles et militaires,
Mesdames et Messieurs les représentants des administrations, des associations, du monde économique,
Monsieur le Président de la CCI,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal des jeunes et du Conseil des aînés,
Chères Marvejolaises, chers Marvejolais,

Je vous remercie d'avoir accepté l'invitation du Conseil municipal à cette cérémonie des vœux.
Cette année, nous avons voulu vous offrir un format plus intimiste, propice aux échanges et aux interactions, mais aussi plus divertissant. Comme je l'ai exprimé ici jeudi soir pour les vœux du Président du Département, l'année 2024 que nous laissons derrière nous n'aura pas été sans épreuves.

Mais je ne m'épancherai pas sur le sujet, car nous devons garder espoir et rester optimistes sans bien sûr occulter la situation préoccupante dans laquelle est plongée notre pays.
Néanmoins, je déplore le fait que les réseaux sociaux soient devenus un véritable catalyseur de violence et de haine sur lesquels se répandent des individus sans scrupules, oubliant sans doute les situations dramatiques qu'ils peuvent engendrer. J'occulterai volontairement dans mon propos toutes celles et tous ceux qui se complaisent à décrier hargneusement les actions menées sur notre territoire ou à calomnier sans vergogne. J'accepte la critique quand elle est constructive et quand elle peut être débattue directement et de vive voix.
Sans croire à un monde idéal, je regrette que les valeurs de respect, de tolérance, de courtoisie, de courage, qui devraient être le socle de notre structure sociale, se perdent, ici comme ailleurs.

A l'occasion de cette cérémonie, qui nous permet de faire une rétrospection des actions menées et de vous présenter les perspectives à venir, nous vous avons proposé de nous faire part des questions qui vous préoccupent et auxquelles je répondrai tout au long de mon propos.
Un de nos concitoyens s'interroge par exemple sur mon positionnement à la suite des différents mouvements politiques. Je l'ai souvent dit et je le réaffirme, je n'adhère et n'appartiens à aucun parti. Alors que la classe politique, qui devrait montrer l'exemple, se déchire dans l'hémicycle et dans les médias, la société poursuit sa mutation de façon inquiétante. De tels comportements sont pour moi le reflet du mépris des attentes des Françaises et des Français. Je reste convaincue que pour pouvoir avancer, nous devons regarder dans la même direction, nous parler, réfléchir, bâtir et œuvrer ensemble, en dehors des clans partisans. C'est dans cet état d'esprit que j'ai toujours travaillé et que je continuerai de le faire.

Le contexte national, à l'heure où nous devons bâtir nos budgets pour 2025, budgets à l'équilibre, je le précise, nous appelle à la plus grande prudence. Soyez rassurés, M. Girma, notre premier adjoint chargé des finances, y veillent chaque jour !

S'agissant de la Communauté de Communes, et je remercie mes collègues du Conseil communautaire présents, nous avons dû faire des choix compte tenu de la situation budgétaire et économique.
En matière d'eau et d'assainissement, et je parle sous le contrôle de Rémi André, président du service, le retard considérable et l'urgence de réaliser certains travaux indispensables nous ont contraints et pas de gaîté de cœur, à augmenter les tarifs qui n'avaient pas connu de réévaluation depuis 2017, année du transfert de la compétence, jusqu'en 2022.
Ces recettes, que nos partenaires sont venus compléter, Agence de l'Eau en tête, nous ont permis de financer la sécurisation en eau du secteur Sud pour les communes de Gabrias, Grèzes, Palhers et Saint-Bonnet-de-Chirac que celles-ci, seules, n'auraient pu réaliser. Ici la solidarité territoriale prend tout son sens.

Cette solidarité vaut aussi pour les travaux en cours sur la traversée de Marvejols : le remplacement des canalisations d'eau potable, qui datent pour certaines, je le rappelle, de 1945, et la mise en séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées, qui conditionne le dimensionnement de la future station d'épuration.
Sur ce sujet, je redis ici que la station actuelle est non conforme à la directive européenne et est concernée par un contentieux européen. Son remplacement est donc impérieux, et je me réjouis que l'ancien préfet, Philippe Castanet, qui l'avait bien compris, ait délivré l'arrêté préfectoral autorisant le projet avant son départ. Tout est prêt mais nous sommes aujourd'hui dans l'attente de l'autorisation d'un propriétaire foncier pour l'implantation du poste de relevage, et peut-être celle du bassin d'orage.

De la même manière, l'ajustement des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, qui n'avaient pas ou peu été réévaluées depuis 2010, s'est avérée nécessaire pour assumer nos compétences obligatoires et maintenir la qualité de service rendu. Mais pas que.

Je ne vous ferai pas un inventaire à la Prévert de tout ce qui a été réalisé, vous en avez déjà certainement pris connaissance dans le journal municipal ou celui de la Communauté de communes, tous deux distribués dans vos boîtes aux lettres tous les trimestres.

S'agissant de la Ville de Marvejols, les taux d'imposition votés par le Conseil municipal n'ont pas varié depuis 2018 et, comme nous nous y sommes engagés, ils ne subiront pas d'augmentation jusqu'à la fin du mandat.

La gestion rigoureuse de ces 10 dernières années a permis, d'assainir la situation et d'amorcer la réduction de la dette, qui se poursuit aujourd'hui, tout en mettant en œuvre un programme d'investissements, largement financé par nos partenaires : l'État, la Région Occitanie, le Département de la Lozère, l'Europe, l'Agence de l'eau et l'Agence régionale de santé.

Comme dans nos vies personnelles, nous sommes parfois confrontés à des aléas que nous nous ne maitrisons pas. Tous les projets n'avancent pas aussi vite que vous le voudriez et que nous le voudrions mais je peux vous assurer que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir, malgré les contraintes financières et administratives, pour faire évoluer notre ville et vous offrir le meilleur cadre de vie possible.

Si certains projets communautaires sont reportés pour se concentrer sur la réhabilitation de l'îlot Châtillon et l'aménagement de la maison de santé, ils ne sont pas pour autant pas tombés aux oubliettes.
Nous aurions voulu installer un espace dédié aux arts vivants dans l'ancien Café de Paris. Je précise, au passage, que celui-ci n'est pas à vendre. Nous poursuivons nos études et notre travail autour de ce projet, d'autant plus que le cinéma Le Trianon a encore battu des records de fréquentation cette année, avec 23 411 spectateurs, et que les événements organisés par la médiathèque du Gévaudan « Jules Roujon », en son sein ou hors les murs, attirent un public toujours plus nombreux. Et je remercie encore une fois l'Etat et le Département des financements d'ores et déjà accordés, qui s'élèvent à plus de 1,7 millions d'euros, pour ce projet.

Concernant les mobilités douces, qui ont été un axe majeur de la politique menée ces dernières années par la Communauté de Communes, sous l'impulsion de Bourgs-sur-Colagne, nous réfléchissons à la création d'espaces dédiés aux vélos dans le cadre des aménagements en cours et à venir, notamment sur le boulevard de Jabrun.
Cette réflexion, tout comme celle sur le sens de circulation de la rue Jeanne d'Arc (pour répondre à une autre question), sera intégrée au schéma de circulation qui aura pour but de repenser la circulation et le stationnement, afin d'accompagner les mutations de la mobilité et les projets structurants de la ville.

Pour revenir au boulevard de Jabrun, les travaux seront entrepris immédiatement dans la continuité de ceux en cours.
La place du Soubeyran, sur laquelle la statue d'Henri IV sera bien repositionnée, sera traitée à l'issue des travaux de l'îlot Châtillon.

Marvejols, le 12 janvier 2025

Après l'ouverture du mur d'enceinte qui définit l'accès principal du site, la réunion de lancement, avec l'ensemble des entreprises retenues, s'est tenue ce vendredi.
Je me réjouis que les lots, pour ce chantier, comme pour les autres, aient été attribués, dans le respect du code de la commande publique, à des entreprises locales.

Nous avons sur notre territoire des savoir-faire, des sociétés concurrentielles, connues et reconnues, des chefs d'entreprise qui ont la volonté de contribuer au bien public et qui mettent toutes leurs compétences au service de l'intérêt général.

La réhabilitation de cet îlot, celle de la Goutelle par la Ville de Marvejols ou encore celle de l'ancienne école des filles par la Région, sont des opérations qui vont faire revivre ces lieux et permettre de sauvegarder notre patrimoine, comme cela a été fait par le Département sur l'ancien tribunal.

Les travaux de la maison des associations, à la Goutelle, ont débuté en fin d'année et là encore, ils sont majoritairement menés par des entreprises locales. Nous sommes convaincus que nos associations et nos bénévoles, toujours plus nombreux, qui œuvrent pour le vivre-ensemble, sont des maillons indispensables à notre société et doivent pouvoir disposer de locaux adaptés à leurs pratiques.

Je veux rappeler ici que ces associations occupaient, pour la plupart, l'ancienne école des filles, qui va accueillir l'Organisme de Formation au Travail Social.

Alors que les travaux sont achevés, la Ville et l'Architecte des bâtiments de France planchent sur la requalification de la place attenante avec, comme mots d'ordre, la désimperméabilisation des sols et une place plus grande accordée à la végétalisation.

Les progrès réalisés en la matière ont permis à Marvejols d'obtenir la 3e abeille du label APIcité et le label Villes et villages fleuris.

En cette année 2024, que nous avions placée sous le signe du sport, Marvejols s'est vue attribuer une autre reconnaissance, celle de Ville active et sportive, mettant à l'honneur nos actions et celles des associations sportives, mais aussi la qualité et la diversité de nos installations.
Le programme de rénovation des équipements sportifs s'est poursuivi avec les travaux réalisés sur la toiture du complexe sportif du Ranquet, la piste d'athlétisme et l'entrée du stade de Pineton, le dojo et par l'acquisition d'un praticable de gymnastique estampillé « JO de Paris 2024 » qui a servi de terrain d'entraînement aux plus grands athlètes cet été et qui fait désormais le bonheur de nos jeunes gymnastes et de nos scolaires.
A noter que seulement 18 équipements de ce type ont été rétrocédés au niveau national.

En 2025, nous poursuivrons avec l'extension des vestiaires de Mascoussel et la rénovation de deux courts de tennis à L'Empéry pour laquelle la consultation des entreprises va être lancée dans les prochains jours.

Marvejols, le 12 janvier 2025

Toutes ces rénovations sont possibles grâce aux aides de nos partenaires qui, pour certains revoient leur participation à la baisse, compte tenu de la conjoncture actuelle et ne financent que la rénovation de structures existantes ou la création d'équipements pluridisciplinaires.
Une série de questions nous a été posée sur la sécurité, notamment l'efficacité des caméras de vidéoprotection et l'atteinte des objectifs fixés à la police municipale.
Nous avions fait le choix, dès notre élection, de mettre l'accent sur la sécurité en délocalisant le poste de police municipale en centre-ville pour plus de proximité avec les habitants, les établissements scolaires, les commerçants (que nous avons d'ailleurs réunis à leur demande en début de semaine) et le marché hebdomadaire. Sur ce point, l'objectif est, à mon sens, plus qu'atteint puisque nos quatre agents sont réactifs et à l'écoute de chacune et chacun.

J'ai demandé de la proximité, de la discussion, de l'échange pour privilégier la prévention à la répression. Des rencontres sont organisées dans les établissements scolaires pour sensibiliser les jeunes au code de la route, pour prévenir le harcèlement… la police municipale coordonne aussi l'atelier prévention routière organisé par le CCAS pour les séniors depuis deux ans.
Elle sécurise également les accès aux établissements scolaires, en particulier en cette période de travaux, mais aussi les manifestations organisées par la Ville et les associations ou encore le stationnement, avec la mise en place de la fourrière automobile.

Elle est un interlocuteur privilégié pour de nombreux Marvejolais et agit, de manière coordonnée avec la Gendarmerie nationale, avec qui nous avons signé un contrat de sécurité, pour lutter contre ces incivilités, mais aussi contre les délits et les crimes.
Je veux souligner ici, que l'action place nette XXL voulue par le Gouvernement, n'a pas éradiqué le problème, mais l'a bel et bien déplacé dans nos territoires ruraux, sans pour autant que soit donné à nos forces de l'ordre des moyens supplémentaires.

Néanmoins, depuis son extension, le dispositif de vidéoprotection, mis à disposition de la Gendarmerie, a notamment permis l'identification et l'arrestation de trafiquants de drogue et de cambrioleurs qui sévissaient sur notre territoire.
La coopération entre la police municipale et la gendarmerie est aussi tangible avec nos sapeurs-pompiers volontaires. Et je me réjouis de la vice-présidence qui m'a été confiée au sein du Conseil d'administration du SDIS qui me permet de défendre, auprès des autorités, les intérêts de ces femmes et de ces hommes engagés pour notre protection, parfois au péril de leur vie.

Enfin, 2025 devrait voir la concrétisation du Jardin de la mémoire, auquel je suis très attachée. Je tiens à remercier ici le Conseil municipal des jeunes et le Conseil des aînés de leur implication dans ce projet.

Alors oui, tout n'est pas parfait… Il y a aussi des commerces qui ferment, d'autres qui ouvrent, des entreprises qui se créent, d'autres qui sont reprises, parfois par les enfants.
A ce jour, l'ensemble des lots de la zone du Géant ont trouvé preneur et il n'en reste que quelques-uns sur la zone de Carlac à Bourgs-sur-Colagne.

Marvejols, le 12 janvier 2025

Je salue tous ces entrepreneurs qui croient en l'avenir et au potentiel de Marvejols, et du territoire de la Communauté de Communes, qui font preuve de courage, de volonté, d'optimisme et qui véhiculent de la positivité.

Avant de conclure, je voudrais que nous ayons une pensée pour toutes celles et tous ceux qui nous ont quittés cette année, celles et ceux qui sont dans la souffrance et nos résidents des EHPAD.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'organisation de cette cérémonie et particulièrement :

- Maelya Osty, membre du Conseil municipal des jeunes, et Daniel Moulin, membre du Conseil des aînés qui ont accepté d'animer ces vœux
- celles et ceux qui ont concocté le buffet qui vous est offert : nos bouchers-charcutiers Saltel et Tichit, la Ferme Ressouche, nos boulangers-pâtissiers Delmas, Malafosse et de l'Horloge, la Biscuiterie du Gévaudan, les Halles du Gévaudan, le Cellier du Gévaudan
- la RAGT qui, cette année encore, a prêté les végétaux qui décorent la salle
- les agents de la Ville qui ont élaboré, préparé, et installé cette cérémonie, ainsi que les conseillers municipaux venus porter main forte
- les élus du Conseil municipal des jeunes qui ont osé monter sur scène pour se présenter et exposer leurs idées
- et notre ami Philippe Rech, qui anime de nombreux événements à Marvejols et qui a, une fois de plus, répondu à notre sollicitation pour nous régaler au son de son accordéon.

Je remercie enfin mon équipe, le Conseil municipal, le Conseil communautaire, les agents des deux collectivités et des services extérieurs qui œuvrent au quotidien pour offrir un service public de qualité. Leur travail et leur engagement forcent notre respect.

A l'image des Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont rayonné à travers le monde et insufflé une énergie incroyable à notre pays, perpétuons ces instants de solidarité, d'efforts collectifs et de dépassement de soi nous nous rappellent que, même dans un contexte parfois troublé, l'unité et l'excellence sont à notre portée.

Albert Camus disait : « Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été ». C'est sur ce message d'espoir que j'en termine.

Que 2025 soit une année de partage, d'innovation et d'entraide. Engageons-nous collectivement à renforcer nos liens, à promouvoir la solidarité et la bienveillance.

Je vous adresse, au nom du Conseil municipal et du Conseil communautaire, mes vœux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur, sérénité et réussite dans tous vos projets.

Je vous invite à présent à partager le verre de l'amitié.

Marvejols, le 12 janvier 2025